

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 30 (1901)

**Heft:** 7

  

**Rubrik:** Correspondances

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIES

---

### I

*Cours d'histoire de la Suisse* par Elzingre. Le 3<sup>m</sup>e livre d'histoire. Berne, Schmid et Francke. (1 vol. in-4 page 112.

La Suisse française a vu paraître, ces dernières années, plusieurs ouvrages d'histoire suisse, celui de M. Van Muyden, très développé, mais très inégal dans ses diverses parties; celui de M. Gobat, directeur de l'Instruction publique de Berne. Enfin, voici un nouveau livre ayant pour auteur M. Elzingre, bien connu déjà de nos lecteurs par les intéressants manuels dont il a doté les écoles primaires : le *Bulletin* en a rendu compte.

Le nouveau manuel est destiné aux écoles secondaires, normales et supérieures. Il renferme d'instructifs détails que l'on ne trouve dans aucun autre manuel. On y trouve même des pages de critique historiques sur les origines de la Confédération suisse; les professeurs les liront avec plaisir. De nombreuses illustrations, des résumés, des tableaux chronologiques nous révèlent, chez l'auteur, l'habitude de l'enseignement.

Ce volume va jusqu'à la Réforme. Un 4<sup>m</sup>e livre renfermant l'histoire moderne et contemporaine, paraîtra prochainement.

M. Elzingre prépare en outre une partie du maître contenant des résumés, des croquis de cartes, des plans de batailles, en un mot tous les éléments propres à faciliter l'enseignement. Il rendra par ses nouvelles publications historiques un service signalé aux écoles secondaires. R. H.

### II

*Dictionnaire géographique de la Suisse* par MM. Knapp et Borel Neuchâtel. Librairie Attinger.

Les livraisons 12, 13, 14 et 15 sont aussi intéressantes, aussi richement illustrées et documentées que les précédentes.

La ville et le canton de Berne prennent environ deux livraisons. Toutes les données géographiques, historiques et statistiques s'y trouvent condensées. C'est complet.

Ce dictionnaire constituera incontestablement l'une des publications les plus importantes sur notre chère Suisse. R. H.

---

## CORRESPONDANCES

---

### I

**Conférence officielle des instituteurs et institutrices du IV<sup>m</sup>e arrondissement**

LE 20 MAI AU PENSIONNAT DE FRIBOURG

Le gracieux mois des fleurs nous procure, chaque année, l'occasion d'une Conférence, vraie fête de famille, où se retrempe les vieilles amitiés et où dominant la sympathie et la cordialité qu'engendre naturellement la communauté d'intérêts et d'efforts.

Le soleil, aujourd'hui, est de la partie ; il semble nous convier à la joie et envoie son tribut de charmes à notre première réunion pédagogique du siècle.

Quelques paroles de bienvenue de notre dévoué Président, M. l'Inspecteur Perriard, ouvrent la séance.

Il salue avec bonheur, nous dit-il, le siècle qui vient de naître et qui nous apporte une notable amélioration dans notre position matérielle. Interprète fidèle des sentiments du corps enseignant, il adresse les plus chaleureux remerciements et l'expression de la plus vive gratitude à notre honorable Directeur de l'Instruction publique, M. le conseiller d'Etat Python.

L'ordre du jour de la séance comprend les tractanda suivants :

- 1<sup>o</sup> Communications diverses ;
- 2<sup>o</sup> Dessin ;
- 3<sup>o</sup> Directions générales sur l'éducation et l'enseignement ;
- 4<sup>o</sup> Interprétation du Programme de la présente année scolaire ;
- 5<sup>o</sup> Une école en décadence ;
- 6<sup>o</sup> Rapports sur les questions mises à l'étude.

### I. Communications diverses

La première quinzaine de mai est expirée, et quelques maîtres n'ont encore dressé ni le *Rapport sur le Cours de perfectionnement*, ni le *Rapport général*. La *liste des émancipations*, celle des *nouveaux élèves* et les *Livrets-certificats* des élèves émancipés doivent être envoyés au plus tôt. Que les retardataires s'empressent de réparer leur négligence.

Certains instituteurs supposent, sans doute, que les nombreuses occupations de leur Inspecteur l'empêchent de contrôler l'envoi régulier des *Rapports hebdomadaires*. Qu'ils se désabusent ; rien n'est plus simple que ce contrôle et leur mesquin calcul a peu de chances de passer inaperçu.

L'art. 31 du *Règlement général* spécifie que les élèves des cours moyen et inférieur doivent avoir, au moins, *150 demi-jours de classe* durant le semestre d'été. — Comment ce nombre peut-il être atteint ? Le problème est facile à résoudre.

Le semestre comprend 26 semaines.

Si nous retranchons 1 semaine pour congés extraordinaires et 10 semaines de vacances, il reste 15 semaines de classe.

Or,  $15 \times 10$  demi-jours = 150 demi-jours.

Le maximum des vacances ne doit être accordé que dans les circonstances exceptionnelles. Quelques semaines de leçons supplémentaires aux nouveaux élèves, durant les vacances, sont très fructueuses ; elles sont d'ailleurs prévues par le Règlement.

De jeunes étourdis, au bénéfice d'un congé d'été, se donnent parfois des airs d'indépendance et cherchent à se soustraire à toute discipline. Resserrons alors les liens de l'autorité ; enlevons le congé accordé à ces insubordonnés, qui, si tôt déjà, abusent de leur liberté.

Les filles émancipées avant l'âge légal devront suivre les leçons d'ouvrage durant le semestre d'hiver qui suit leur émancipation.

Quelques maîtres, bien intentionnés, sans doute, transforment le *Registre-onolet*, — vraie arche de Noé, — en un vaste recueil de toute la correspondance scolaire. Tel n'est pas le but de ce registre, destiné simplement à conserver les pièces officielles, circulaires, etc.

Les leçons improvisées n'auront jamais l'attrait, la variété,

l'à-propos, la marche sûre que donne le travail préalable du maître. Ses applications pratiques surtout, données au hasard, ne peuvent avoir la suite méthodique et la gradation nécessaires à un bon enseignement. De là découle l'importance du *Journal de classe*, résumé succinct, mais fidèle, des leçons de la journée. Il est superflu d'ajouter que les travaux des élèves doivent être en corrélation parfaite avec les indications du *Journal*, sinon ce dernier n'est qu'un vulgaire trompe-l'œil.

Le *Musée scolaire*, peu à peu, entre dans le domaine pratique. Déjà, il est introduit dans quelques écoles de l'arrondissement. Son organisation, dont les grandes lignes ont été déterminées lors de la dernière réunion cantonale de la Société d'éducation, à Estavayer, ne tardera pas à être fixée.

## II. Dessin

L'enseignement du dessin se ressent beaucoup du manque de formation de la plupart des maîtres. La méthode n'est pas assez bien comprise ; chacun se fraye un chemin, un peu au hasard. En un mot, on tâtonne. La *Méthode de dessin*, — dont la publication a été saluée avec joie, — corrigera ces lacunes ; elle est destinée à nous diriger et à préciser notre marche. Cependant, ne devenons jamais les esclaves du manuel ; les motifs choisis ne seront pas une copie servile de ceux du *Guide*.

Un *Album spécial* — petite compilation des motifs tracés durant chaque année scolaire — peut rendre des services très appréciables à l'instituteur. Il sera, pour ainsi dire, le petit chantier où, pièce après pièce, méthodiquement, le maître préparera les matériaux qui serviront aux leçons subséquentes.

Afin d'arriver à un enseignement harmonique, uniforme, dans tout l'arrondissement, les cinq maîtres chargés de donner les leçons de dessin lors des Conférences régionales sont invités à dessiner, dans un cahier spécial, les différents motifs ou dessins à reproduire durant le cours de la présente année scolaire. Ces travaux devront être communiqués à l'Inspecteur au plus tard pour le 1<sup>er</sup> septembre.

Espérons que leurs directions, celles renfermées dans la *Méthode de dessin* et l'expérience déjà acquise produiront un heureux résultat et donneront un vigoureux essor au développement du dessin dans nos écoles primaires et régionales.

## III. Directions générales sur l'éducation et l'enseignement

Nos leçons doivent revêtir deux formes bien distinctes, selon que nous nous adressons aux *grands* ou aux *petits* élèves. A l'égard de ces derniers, servons-nous d'un langage simple, imagé, de procédés variés, intuitifs ; plaçons-nous au niveau de leur intelligence encore peu développée.

**Lecture.** — Quelques maîtres pensent faire œuvre de zèle et donner d'excellentes leçons en les émaillant d'interminables digressions. Ils se méprennent étrangement. Ces interruptions réitérées égarent les idées et font perdre le vrai but de la leçon. Si, par exemple, le nom d'un lieu géographique se présente dans une lecture, faisons-le montrer simplement sur la carte et réservons nos explications — si intéressantes soient-elles — pour les leçons de géographie. Toutes ces haltes, tous ces écarts allongent la route, nous détournent du but et prolongent les leçons souvent sans profit.

Au cours inférieur, il est très utile de faire suivre la lecture avec un crayon. L'émulation, l'entrain sont ici particulièrement nécessaires pour tenir en haleine l'attention de ces jeunes intelligences qu'un rien captive et que la monotonie décourage. Que l'élève joue toujours un rôle actif ; alternons lectures individuelles, collectives, lectures par le maître, par les garçons, par les filles, etc...

**Composition.** — Rappelons-nous les sujets de compositions donnés lors des examens officiels ; ils peuvent nous guider dans le choix des rédactions durant l'année scolaire. Concrétisons les sujets. Exemple : *Notre église, notre jardin, mes petits lapins, etc.*

Les comptes rendus écrits d'une lecture, d'une récitation sont des applications pratiques, tout à la fois simples et utiles, de chacune de ces deux leçons.

**Calcul.** — Dans les exercices de calcul mental, évitons surtout la monotonie, compagne inséparable de la routine. La reproduction par écrit de quelques solutions orales oblige l'enfant à être attentif et à maîtriser son imagination, la « folle du logis ».

La solution du problème est indispensable ; elle montre si l'élève a compris la question, s'il a suivi une marche rationnelle ou simplement reçu la réponse d'un voisin trop charitable.

Exigeons de l'ordre dans les solutions et la preuve dans les calculs, afin d'amener l'enfant à réfléchir, à mettre en jeu et, par suite, à développer son jugement et à ne pas se contenter d'une réponse quelconque.

**Géographie.** — L'étude de la géographie n'a pas pour but de remplir la mémoire des enfants de noms plus ou moins baroques, mais de meubler son intelligence de notions variées et utiles. Pour cela, ayons recours le plus possible à l'intuition ; servons-nous de cartes, de plans, de vues photographiques, de gravures, etc... Le *cahier de cartographie* offre une heureuse application des leçons de géographie et de dessin combinées.

**Histoire.** — Quelques maîtres — dont l'horloge est sans doute arrêtée depuis un quart de siècle — font encore consister l'enseignement de l'histoire dans une étude servile du manuel. Ces rétrogrades sont invités à relire la partie du *Guide de l'instituteur* qui traite de cette branche. Ils se convaincront que leur méthode « est aussi absurde qu'infructueuse » (p. 212) et que c'est incontestablement la voie la plus longue, la plus ardue, la plus difficile. » (p. 213).

**Punitions.** — La *schlague* — quoi qu'en pensent nos voisins les Bernois — n'est plus, comme jadis, le moteur indispensable à la bonne marche d'une école. Une véritable discipline ne doit pas être basée sur la crainte des châtimens corporels, mais sur l'affection et le respect des enfants à l'égard de leur maître. Le *Règlement scolaire* est là, pour nous guider dans le choix des punitions et des réprimandes.

N'abusons pas des menaces ; montrons-nous toujours justes, impartiaux, paternels, tout en restant fermes et inflexibles. — Ici comme en beaucoup de choses, suivons les maximes et les conseils contenus dans l'*Appendice* du *Règlement général*.

#### IV. Interprétation du Programme de la présente année scolaire

Nous avons l'avantage de posséder, dès le début de l'année scolaire, le *programme* complet des matières à parcourir. Le chemin étant

tracé, le travail bien déterminé, il nous est facile de mesurer les étapes mensuelles et d'éviter ainsi de fâcheux mécomptes lors des examens.

On ne sait pas encore, malgré les fréquentes directions données, tirer tout le parti possible du *Livre de lecture* pour l'enseignement de la langue maternelle. Des exercices méthodiques, gradués, doivent servir d'application aux leçons de lecture.

Les dernières pages du *Livre, 1<sup>er</sup> degré*, paraissent inconnues dans quelques écoles. Elles peuvent cependant servir très utilement à l'étude des premières notions de grammaire.

Ex. : Page 116, exerc. sur le *nom* ; permutation de nombre.

- » 120, » » l'*adjectif* ; la boule est sphérique, les...
- » 119, » » le *verbe* ; le pâtre conduit le troupeau, les...
- » 121, » » la construction de la phrase.

## V. Une école en décadence

Pénétrons dans une de ces classes — de plus en plus rares, il est vrai — où règnent le désordre, l'ennui et le dégoût.

Malgré le gai soleil qui éclaire la campagne, malgré l'atmosphère vivifiante du dehors, la salle est bien close, toutes les fenêtres sont hermétiquement fermées ! L'air pur serait-il un ennemi qu'il faut proscrire ? La plupart des écoliers ont les mains crasseuses, des habits déguenillés, une chevelure mal peignée et en désordre.

L'instituteur, très pressé, très affairé, relègue l'école au rang de simple occupation accessoire. Aussi, pas de préparation de leçons, peu de corrections de devoirs. Le journal de classe est tenu vaille que vaille, les registres sont incomplets et le reste est à l'avenant.

La salle est dans un état lamentable : aux parois, quelques vieilles cartes démodées ; dans un coin, un petit tableau noir qui tombe de vétusté ; la craie, le frottoir sont introuvables ; les bancs sont décorés de taches d'encre et de mille sculptures peu artistiques.

La classe s'ouvre par une prière rapide, durant laquelle les écoliers regardent s'ils n'ont pas égaré leurs objets ou les pages de leurs manuels.

Que peuvent être les leçons dans une pareille école ? Elles seront sans attrait, sans vie ; les devoirs seront exécutés avec nonchalance ; les élèves prendront l'étude en dégoût et leur maître en aversion.

Dès lors, rien d'étonnant si les progrès sont en harmonie avec l'application. Les fautes pullulent dans les travaux écrits ; les règles fondamentales de la grammaire ne sont pas même bien comprises ; le cours moyen ne connaît qu'imparfaitement le livret de multiplication.

La discipline n'est qu'apparente ; toute l'autorité du maître réside dans la légendaire férule.

Triste école !... Triste éducation !

Ce tableau, un peu outré dans son ensemble, n'est-il pas composé de détails empruntés à la réalité et ne met-il pas en relief certains défauts communs à quelques écoles ?

## VI. Rapports sur les questions mises à l'étude

M. *Gremaud*, instituteur à Ponthaux, donne lecture des conclusions de son rapport sur la question mise à l'étude par le Comité de la Société fribourgeoise d'Education.

Divers instituteurs prennent successivement la parole et émettent de judicieuses observations sur le sujet traité.

Ces idées, résumées par Monsieur le Président, auront un nouvel écho et un développement plus ample et plus approfondi lors de la réunion cantonale.

Les instituteurs sont invités à prendre une part active aux délibérations et à intervenir dans les pacifiques débats qui auront lieu le 20 juin, à *Cressier-sur-Morat*.

M. *Wicht*, instituteur à Autigny, donne connaissance, au milieu de l'attention générale, du rapport sur la 2<sup>e</sup> question mise à l'étude dans le IV<sup>e</sup> arrondissement : *Emploi du Livre de lecture (degré supérieur) aux points de vue : 1<sup>o</sup> de la composition, 2<sup>o</sup> de la grammaire, 3<sup>o</sup> de l'orthographe.*

Dans un travail soigné et substantiel, le rapporteur nous montre tous les exercices pratiques qu'il est possible de tirer de notre nouveau manuel de lecture. Le *Bulletin pédagogique* accueillera — espérons-le — cet excellent rapport, dont les intéressantes directions seront utiles à beaucoup de maîtres.

Monsieur l'inspecteur, interprétant les sentiments unanimes de l'assemblée, félicite les deux rapporteurs et les remercie des soins qu'ils ont voués à leur travail.

\* \* \*

L'ordre du jour est épuisé; les heures se sont écoulées rapides. La séance se termine par une production littéraire fort goûtée, donnée par M. *Crausaz*, instituteur à Noréaz. Il déclame avec beaucoup de vigueur et d'expression l'émouvante poésie de Victor Hugo : *La bataille perdue*.

Au nombre d'une cinquantaine, nous nous rendons ensuite à l'Hôtel de l'*Etoile*, où nous est servi un menu excellent et des plus abondant.

M. *Bächler*, instituteur à Villars sur-Glâne, remplit les fonctions de major de table avec un entrain vraiment communicatif. Chants, toasts, productions diverses se succèdent et font régner, jusqu'à l'instant du départ, l'animation et la joie les plus cordiales.

Notre première réunion pédagogique du siècle restera longtemps un heureux souvenir dans la mémoire de ceux qui y ont participé.

Grolley, le 5 juin 1901.

WICHT A., secrétaire.

## II

### Conférence régionale à Corminbœuf le 3 juin 1901

Lorsque le temps est de bonne humeur et que les oiseaux chantent le long des chemins, une Conférence nous procure le double plaisir de revoir des amis et de jouir des beautés printanières et variées de la campagne. A ces deux attraits se joint encore la perspective d'une séance intéressante où, au contact de l'expérience, chacun glanera quelques utiles procédés et apercevra certains points faibles à renforcer dans son propre enseignement.

Notre réunion du 3 juin a eu tous ces agréments.

Nous étions heureux de plus d'avoir, au milieu de nous, M. l'inspecteur Perriard, qui porte un vif intérêt à nos Conférences, et MM. Schuler et Audergon, membres de la Commission scolaire de Corminbœuf.

Vers 1 1/2 heure, notre Président, M. Bächler, ouvre la séance. Tous les instituteurs du Cercle sont présents.

Les élèves — au nombre d'une quarantaine — exécutent avec ensemble et expression le chant : *Prière avant la classe*. On passe ensuite à l'ordre du jour, qui comprend quatre leçons.

## I. Histoire

### COURS SUPÉRIEUR ET MOYEN

Objet : *Bataille de Sempach*. — Chaque élève a devant lui la brochure illustrée intitulée : *Souvenir du Ve centenaire de la bataille de Sempach*. Au tableau noir est écrit le résumé synthétique de la leçon.

À l'aide de la carte, M. Marguet conduit les élèves sur le théâtre des événements. Alors, il aborde le récit de la bataille en mettant surtout en relief les causes, les faits essentiels, l'héroïque dévouement de Winkelried et ses conséquences pour la patrie.

La lecture du chapitre par quelques élèves donne lieu à de nouvelles explications, complétées par l'interprétation des nombreuses gravures qui sont sous les yeux des élèves. Une petite récapitulation, à l'aide du résumé synoptique, complète la leçon.

## II. Lecture

### COURS INFÉRIEUR

Objet : Chap. 22, *La forêt*. — Au moyen d'une causerie intuitive, le maître amène les enfants à bien comprendre le sujet de la leçon. Par ces interrogations, les élèves se sont assimilés déjà les principales notions renfermées dans le chapitre. Quelques lignes sont lues bien distinctement par l'instituteur, puis les élèves, à leur tour, se livrent à la lecture, tantôt individuelle, tantôt simultanée du texte de la leçon. Chacune de ces lectures est suivie d'un petit compte-rendu, très simple, et de l'explication des termes difficiles.

L'attention la plus soutenue, stimulée par la variété des procédés, ne cesse de régner jusqu'à la fin de la leçon.

## III. Dessin

Motif : *Tasse avec soucoupe*. — M. Bæchler donne quelques conseils préliminaires et commence le tracé de la soucoupe sur la table noire. Il attire successivement l'attention des élèves sur la forme de l'objet qui se trouve exposé devant leurs yeux, puis sur sa représentation au moyen de lignes.

La première partie du dessin étant achevée, les élèves passent à la reproduction graphique de la tasse. Le maître ne se contente pas de tracer le modèle au tableau noir, il s'assure que les élèves le suivent et leur donne de nombreuses directions concernant la tenue du corps et du cahier, le maniement du crayon, la longueur des lignes, etc.

## IV. Gymnastique

Malgré l'emplacement très restreint dont il dispose, M. Buillard s'acquitte de sa tâche en maître expérimenté. Divers exercices sont exécutés conformément aux indications du *Manuel fédéral*. La leçon se termine par l'intéressant jeu de passe-balle, fort goûté, non seulement par les élèves, mais aussi par les maîtres présents.

L'ordre du jour est épuisé, l'exécution de deux chants, appropriés aux circonstances, termine la classe et nous laisse sous la meilleure impression.

Divers motifs obligent notre Président à omettre, exceptionnellement, la critique des leçons. Je crois cependant être l'interprète de mes collègues en présentant les meilleurs remerciements aux maîtres qui les ont données.

La séance levée, nous passons à la partie récréative, qui fut des plus cordiales et des plus animées. Quelques verres d'un excellent vin, gracieusement offerts par un ami des instituteurs, eurent particulièrement le don d'exciter la verve et de faire naître la plus franche gaieté.

En résumé, agréable et utile Conférence.

Grolley, le 8 juin 1901.

WICHT A., *secrétaire*.

---

## Chronique scolaire

---

**Fribourg.** — Les examens fédéraux des recrues commenceront, cette année, le *16 septembre*.

Les cours de répétition devront, en conséquence, être organisés assez à temps pour être ouverts dans la *quinzaine* qui précède ces examens, conformément à l'art. 213 du règlement général.

Les instituteurs chargés de la tenue de ces cours sont avisés que les livrets-certificats utiles à Messieurs les experts peuvent être exigés à l'occasion des examens; ils devront, conséquemment, veiller à ce que :

1° Les noms, le lieu d'origine, le domicile et la date de la naissance de la recrue y soient correctement inscrits ;

2° Mention soit faite, le cas échéant, dans la colonne « observations », de toute infirmité corporelle ou intellectuelle du recruté ;

3° Les notes de mérite y soient inscrites pour ceux qui ont fréquenté une école de perfectionnement.

Les recrues doivent apporter leur livret, sans enveloppe, pour le remettre à la première réquisition à Messieurs les experts.

— Les instituteurs et institutrices de langue française, dont le brevet de capacité expire dans le courant de la présente année, sont avisés que les examens pour le renouvellement de ces diplômes auront lieu au Lycée de Fribourg, dans l'ordre suivant :

*Pour les instituteurs*, les 26 et 27 août ;

*Pour les institutrices*, les 28 et 29 août.

Les intéressés sont invités à faire parvenir, *sans retard*, les brevets expirés à *Messieurs les inspecteurs scolaires*, chargés de les transmettre à la Direction de l'Instruction publique (art. 32 du Règlement général).

Pour les membres du corps enseignant dont le brevet expire